

**Zeitschrift:** L'Enseignement Mathématique  
**Herausgeber:** Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique  
**Band:** 4 (1902)  
**Heft:** 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

**Artikel:** NOTES SUR LA MÉCANIQUE  
**Autor:** Hatzidakis, N.-J.  
**Kapitel:** 2. Sur les accélérations d'ordres supérieurs.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-5599>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

c) Si la force est perpendiculaire à l'axe des  $z$ , on a :

$$\frac{d^2z}{dt^2} = 0 \quad \text{ou} \quad z = At + B;$$

si maintenant la vitesse initiale est, elle-même, perpendiculaire à l'axe, on aura  $A = \left(\frac{dz}{dt}\right)_{t=0} = 0$ , donc  $z = B$ , c'est-à-dire la trajectoire se trouve dans un plan parallèle au plan des  $xy$  et le mouvement est central ; si  $A \geq 0$ , le mouvement semble central à un observateur entraîné par le plan mobile  $z = At + B$ .

## 2. Sur les accélérations d'ordres supérieurs.

L'accélération du  $n^{\text{ème}}$  ordre est ordinairement définie comme la limite du rapport de l'accroissement géométrique de l'accélération précédente d'ordre  $n - 1$  ( $=$  vitesse, pour  $n = 2$ ) à l'accroissement correspondant  $\Delta t$  du temps.

Cependant, pour l'accélération ordinaire de l'ordre 2  $\left(\frac{d^2x}{dt^2}, \frac{d^2y}{dt^2}, \frac{d^2z}{dt^2}\right)$ , il existe aussi une autre manière de la trouver : l'accélération de l'ordre 2 est la limite du rapport du double de la déviation à  $(\Delta t)^2$ .

Nous allons maintenant montrer que cette définition s'étend à l'accélération d'un ordre quelconque  $n$ .

A cet effet, soit  $M(t_0, x_0, y_0, z_0)$  le point considéré de la trajectoire et  $M'$  la nouvelle position du mobile au bout du temps  $\Delta t \equiv t - t_0$ , et considérons les développements des coordonnées du mobile :

$$\left\{ \begin{array}{l} x = x_0 + \left( \frac{dx}{dt} \right)_0 (t - t_0) + \dots + \left( \frac{d^{n-1}x}{dt^{n-1}} \right)_0 \frac{(t - t_0)^{n-1}}{(n-1)!} + \left( \frac{d^n x}{dt^n} \right)_0 \frac{(t - t_0)^n}{n!} \\ \qquad \qquad \qquad + \dots, \\ y = y_0 + \dots, \qquad \qquad \qquad z = z_0 + \dots \end{array} \right.$$

Si nous construisons maintenant la courbe suivante (K) :

$$\left. \begin{array}{l} x = x_0 + \left( \frac{dx}{dt} \right)_0 (t - t_0) + \dots + \left( \frac{d^{n-1}x}{dt^{n-1}} \right)_0 \frac{(t - t_0)^{n-1}}{(n-1)!}, \\ \qquad \qquad \qquad Y = y_0 + \dots, Z = z_0 + \dots, \end{array} \right\} (K)$$

elle aura, par la manière même dont elle est formée, un contact d'ordre  $n - 1$ , en M, avec la trajectoire.

Si, de plus, nous concevons que le mobile, à partir de M, se mouvait sur (K), au bout du temps  $\Delta t$  il arriverait en un point M'' de cette courbe ; le segment rectiligne M'' M sera nommé, ici encore, *la déviation du mobile*, la déviation d'ordre  $n - 1$ .

Or, on a :

$$\text{Proj}_x(M''M') = \left( \frac{d^n x}{dt^n} \right)_0 \frac{(t-t_0)^n}{n!} + \left( \frac{d^{n+1} x}{dt^{n+1}} \right)_0 \frac{(t-t_0)^{n+1}}{(n+1)!} + \dots$$

et de même pour  $\text{proj}_y(M''M')$ ,  $\text{proj}_z(M''M')$  ; donc, si nous formons l'expression :

$$n! \frac{M''M'}{(t-t_0)^n},$$

sa limite pour  $t = t_0$  :

$$\lim \left\{ n! \frac{M''M'}{(\Delta t)^n} \right\}_{\Delta t=0}$$

aura évidemment pour projections sur les axes :

$$\frac{d^n x}{dt^n}, \quad \frac{d^n y}{dt^n}, \quad \frac{d^n z}{dt^n},$$

donc : *L'accélération de l'ordre n est égale à la limite du  $n!$  — ple de la déviation d'ordre  $n - 1$  divisée par  $(\Delta t)^n$ , ce qui constitue l'extension cherchée.*

Il est à remarquer qu'une infinité de courbes peuvent servir à la définition de l'accélération d'ordre  $n$  par la déviation : toutes celles, on le voit tout de suite, qui ont avec (K) un contact d'ordre  $n - 1$  au moins, et qui, par conséquent, sont contenues dans les formules suivantes :

$$\left. \begin{aligned} X_1 &= x_0 + \left( \frac{dx}{dt} \right)_0 (t-t_0) + \dots + \left( \frac{d^{n-1} x}{dt^{n-1}} \right)_0 \frac{(t-t_0)^{n-1}}{(n-1)!} + \\ &\quad + A_{n+1} \frac{(t-t_0)^n}{(n+1)!} + \dots \end{aligned} \right\} (K') \\ Y_1 &= y_0 + \dots, \quad Z_1 = z_0 + \dots \end{matrix}$$

Par exemple, pour l'accélération d'ordre 2, on peut, au lieu de la tangente, prendre une quelconque des courbes :

$$X_1 = x_0 + \left( \frac{dx}{dt} \right)_0 (t-t_0) + A_3 \frac{(t-t_0)^3}{3!} + \dots, \quad Y_1 = y_0 + \dots, \quad Z_1 = z_0 + \dots$$

Les courbes  $(K')$  ont avec la trajectoire un contact d'ordre  $n - 1$ , en général, et non  $n$  (à moins que  $\left(\frac{d^n x}{dt^n}\right)_0 = \left(\frac{d^n y}{dt^n}\right)_0 = \left(\frac{d^n z}{dt^n}\right)_0 = 0$ ). Ajoutons encore qu'*au point de vue mécanique* cette définition de la déviation d'ordre  $n$  diffère de celle d'*l'ordre 2*, en ceci que, pour cette dernière, le point  $M''$  est la position du mobile sur la tangente, au bout du temps  $\Delta t$ , *si la force cessait, à partir de M, d'agir*, tandis que, pour la déviation d'ordre  $n$ ,  $M''$  sera la position du mobile, au bout du temps  $\Delta t$ , sur la courbe  $(K)$ , ou, plus généralement une des  $(K')$ , *position que le mobile atteindra, si, à partir de M, l'on ajoute une force convenablement choisie à celle donnée d'avance*; mais cela constitue encore une généralisation; en effet, il suffit, pour le cas  $n = 2$ , de prendre cette nouvelle force égale et opposée à la force donnée, pour que le mobile se meuve sur la tangente. Pour trouver dans le cas général  $n > 2$  cette nouvelle force  $N$ , nous remarquons que cette force  $N$  et la force donnée mouveront le mobile sur la courbe  $(K')$ , donc leur résultante  $R$  aura pour projections sur les axes :

$$m \frac{d^2 X_1}{dt^2}, \text{ etc.};$$

par suite  $N (X_2, Y_2, Z_2)$  qui est la différence géométrique de  $R$  et de la force donnée, aura pour projections :

$$\begin{aligned} X_2 = m \frac{d^2 X_1}{dt^2} - m \frac{d^2 x}{dt^2} &= m \frac{d^2 (X_1 - x)}{dt^2} = m \left\{ - \left( \frac{d^n x}{dt^n} \right)_0 \frac{(t - t_0)^{n-2}}{(n-2)!} \right. \\ &\quad \left. + \left[ A_{n+1} - \left( \frac{d^{n+1} x}{dt^{n+1}} \right)_0 \right] \cdot \frac{(t - t_0)^{n-1}}{(n-1)!} + \dots \right\}, \text{ etc.} \end{aligned}$$

la force  $N$  est donc un infiniment petit d'ordre  $n - 2$  par rapport à  $\Delta t \equiv t - t_0$ .

Pour  $n = 2$ , on aurait de même,

$$X_2 = m \left\{ - \left( \frac{d^2 x}{dt^2} \right)_0 + \left[ A_3 - \left( \frac{d^3 x}{dt^3} \right)_0 \right] \frac{(t - t_0)}{1!} + \dots \right\}, \text{ etc.},$$

d'où, pour  $t = t_0$ , en  $M$ , on a bien :

$$(X_2)_{t=t_0} = -m \left( \frac{d^2 x}{dt^2} \right)_0, \text{ etc.},$$

comme il fallait s'y attendre.

N.-J. HATZIDAKIS (Athènes).